

AVIS PUBLIC
COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC
(2^e avis)

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM DE LA RÉGION ADMINISTRATIVE DE L'ESTRIE

La Commission municipale du Québec a été mandatée pour organiser et tenir une consultation publique portant sur le changement de nom de la région de l'Estrie en celui de région des Cantons-de-l'Est et de faire état, dans un rapport, des commentaires recueillis.

PROCESSUS DE CONSULTATION PUBLIQUE

La période de transmission, par écrit, des opinions et mémoires s'est terminée le 4 février 2022. La Commission municipale invite aujourd'hui les citoyens, les organismes publics, associatifs et institutionnels qui voudraient exprimer leur opinion lors d'une consultation publique, présidée par Alain R. Roy, juge administratif de la Commission, à le faire, lors des journées suivantes :

- **En virtuel : le mercredi 23 février 2022**

Un lien de connexion sera transmis à chacun des participants en temps voulu. Toutes les personnes souhaitant assister à l'audience publique à titre de simples observateurs le pourront avec un lien de connexion mis à la disposition sur le site Internet de la Commission. L'audience sera également rediffusée en simultané sur le site Web de la Commission.

- **En présence (si les conditions sanitaires le permettent) :**
 - **Sherbrooke : le 14 mars 2022**
 - **Lac-Mégantic : le 17 mars 2022**
 - **Granby : le 22 mars 2022**

Peu importe le format, en virtuel ou en présence, tous les participants doivent s'inscrire préalablement à une plage horaire, à l'aide du formulaire en ligne qui sera rendu disponible sur le site de la Commission à compter du lundi 14 février 2022, ou par téléphone au numéro 1-866-353-6767.

Si ces journées n'étaient pas suffisantes pour répondre à la demande de participation, la Commission municipale veillera, en temps voulu, à mettre en place des journées supplémentaires.

Notez que le passeport vaccinal des participants aux audiences en présence sera exigé. La Commission informera la population des modalités applicables en temps opportun.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES ET DOCUMENTATION DE SOUTIEN

Toute personne intéressée par cette consultation publique peut consulter le site Web de la Commission (<https://www.cmq.gouv.qc.ca/consultation-publique>) afin d'accéder à de l'information additionnelle ou complémentaire.

Québec, le 4 février 2022

M^e Anne-Marie Simard Pagé
Secrétaire